

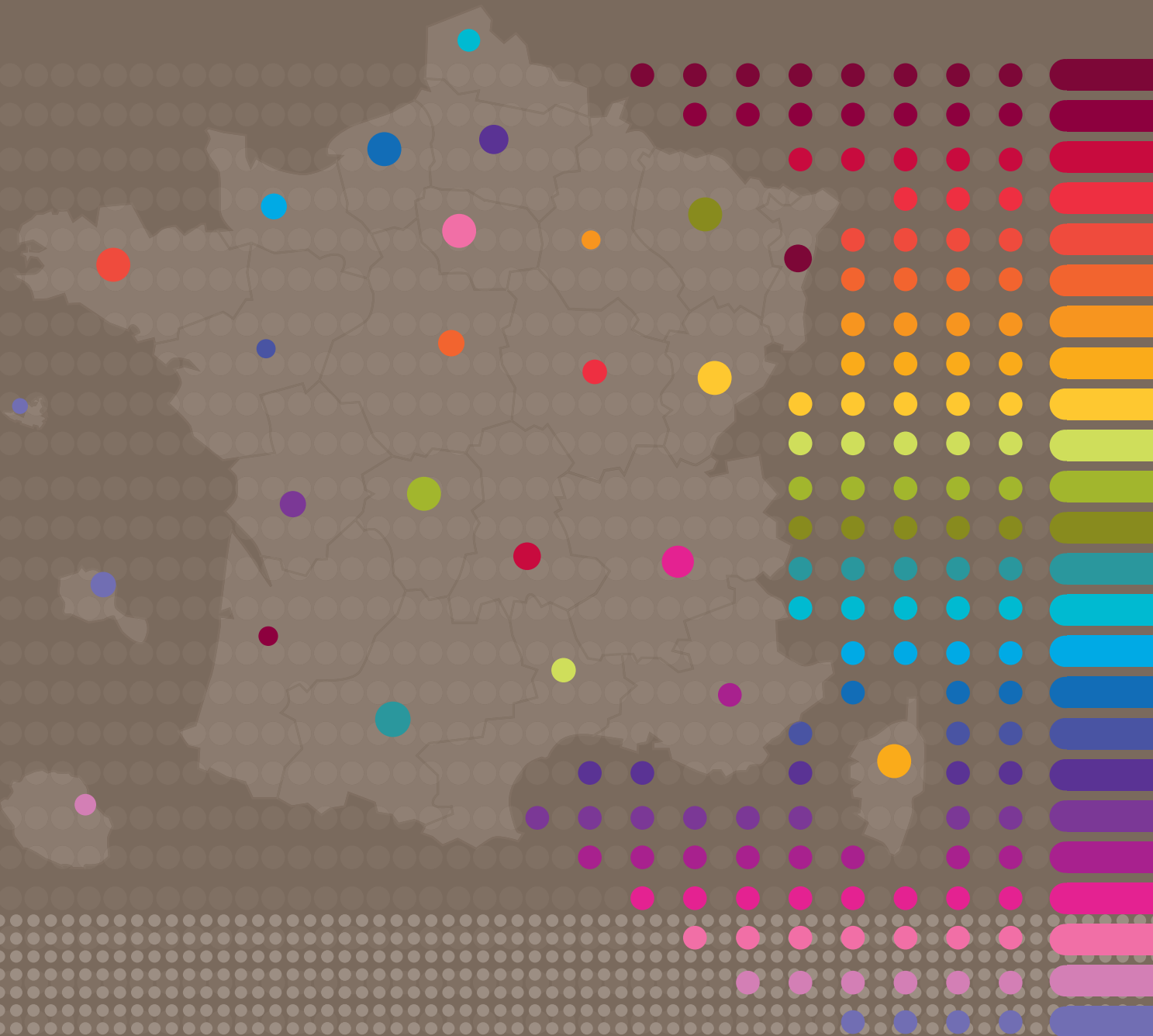
# ATLAS RÉGIONAL

Effectifs d'étudiants  
en 2011-2012

Mars  
2013



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



Cet ouvrage est édité par  
**le ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche**  
Sous-direction des systèmes d'information  
et études statistiques  
1 rue Descartes  
75231 Paris cedex 05

**Directeur de la publication**  
Olivier Lefebvre

**Réalisation / Département des outils  
d'aide au pilotage**  
Yann Caradec  
Patrick Marchegay

**Contributions à cette édition**

Nicolas Bignon  
Sylvaine Péan  
Fanny Thomas

**Maquette**

Corinne Jadas

**Impression**

Ovation

**Vente Depp / DVE**

61, 65 rue Dutot  
75015 Paris cedex 15

# PRÉFACE

L'atlas régional des effectifs étudiants présente une approche territorialisée des formations de l'enseignement supérieur français.

Organisé par région, il propose une vision à la fois synthétique et précise des territoires de l'enseignement supérieur : ses représentations cartographiques permettent une vision claire et globale de la répartition des effectifs et ses tableaux donnent le détail de ces effectifs par agglomération selon les types de formation.

Dans la 1ère partie, les cartes nationales donnent une vision d'ensemble de la distribution des effectifs étudiants sur le territoire français, par grands secteurs disciplinaires ou par cycles d'étude. Elles permettent ainsi de positionner les régions les unes par rapport aux autres.

Dans la 2nde partie, chaque carte régionale, outre ses propres formations, présente les formations des régions voisines, gommant ainsi les effets liés aux découpages administratifs.

Les représentations graphiques de la structuration institutionnelle des sites, aux niveaux national et régional, fournissent une approche intéressante de l'organisation de l'enseignement supérieur.

L'atlas reflète ainsi la diversité de notre système d'enseignement supérieur et sa distribution dans les territoires.

La qualité des données est garantie par le système d'information qui en permet une remontée annuelle fiabilisée. Une attention particulière est portée à l'accompagnement de ces données pour faciliter leur compréhension.

Cet atlas constitue ainsi un outil indispensable pour une bonne appréhension de la

structuration territoriale de notre enseignement supérieur et pour l'élaboration de stratégies territoriales.

Il s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la stratégie nationale d'enseignement supérieur et à sa traduction territoriale, au moment où cette composante est au cœur de la politique d'enseignement supérieur marquée par une approche locale renforcée, qu'il s'agisse de la politique d'orientation dans lequel l'échelon régional prend tout son sens ou de la politique de sites, pour laquelle recherche et enseignement supérieur sont indissociables.

A l'ensemble des acteurs de ces politiques, il offre une vision partagée indispensable au dialogue stratégique, à un niveau de finesse adapté à la richesse du tissu d'établissements et aux différents niveaux d'analyse.

Il accompagnera les responsables des établissements d'enseignement supérieur dans leur réflexion sur la structuration de leur offre de formation en relation avec leurs partenaires locaux.

**Olivier Lefebvre**

*Sous-directeur des systèmes d'information  
et études statistiques*

*Direction générale pour l'enseignement supérieur  
et l'insertion professionnelle*

*Direction générale pour la recherche  
et l'innovation*

## Notes de lecture

Cet atlas présente les effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements et les formations de l'enseignement supérieur, recensés dans les systèmes d'information et enquêtes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, du ministère de l'Éducation nationale, des ministères en charge de l'Agriculture, de la Pêche, de la Santé et des Sports.

Le regroupement de ces sources peut entraîner, à la marge, la présence de doubles comptes dans les effectifs d'inscrits dans l'enseignement supérieur, car les étudiants peuvent s'inscrire à plusieurs formations sans être repérés du fait de l'absence d'identifiant unique.

L'unité géographique utilisée dans cet ouvrage est l'unité urbaine, que l'on peut assimiler à l'agglomération. Pour l'Île-de-France et les Collectivités d'outre-mer, l'unité géographique retenue est la commune.

Cette édition prend en compte le zonage en unité urbaine défini en 2010 par l'INSEE à partir du recensement de la population 2007.

**Mayotte a changé de statut le 31 mars 2011, passant de collectivité d'outre-mer (COM) à département d'outre-mer (DOM). Ce changement de statut est pris en compte dans cette édition.**

## Pour en savoir plus

L'atlas régional des effectifs étudiants est consultable et téléchargeable sur le site du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)



### L'atlas régional est aussi disponible en version web mobile

La version mobile permet de naviguer dans le détail des cartes et des données, elle comporte, en outre, un historique sur six ans et des déclinaisons supplémentaires (type d'établissements, sexe...).

Les cartes sont téléchargeables au format pdf ou au format image.

Ce site est compatible avec l'ensemble des smartphones et tablettes du marché et est bien sûr utilisable sur un ordinateur personnel.

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/)

Les données statistiques contenues dans l'atlas régional sont mises à disposition par le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche dans les conditions prévues par cette licence.



[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/data/](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/atlas/data/)



## Sommaire des cartes et tableaux

### L'enseignement supérieur en France

- 01. Les étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2011-2012
- 02. Les sites des établissements sous tutelle du MESR
- 03. Les évolutions

### L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées

	<b>07</b>				<b>113</b>
	<b>09</b>	• Nord-Pas-de-Calais			<b>119</b>
	<b>16</b>	• Basse-Normandie			<b>125</b>
	<b>26</b>	• Haute-Normandie			<b>131</b>
	<b>31</b>	• Pays de la Loire			<b>137</b>
	<b>35</b>	• Picardie			<b>143</b>
	<b>41</b>	• Poitou-Charentes			<b>149</b>
	<b>47</b>	• Provence-Alpes-Côte d'Azur			<b>155</b>
	<b>53</b>	• Rhône-Alpes			<b>163</b>
	<b>59</b>	• Île-de-France			<b>183</b>
	<b>65</b>	• Départements d'outre-mer			<b>189</b>
	<b>71</b>	• Collectivités d'outre-mer			<b>195</b>
	<b>77</b>	<b>Annexes</b>			<b>196</b>
	<b>83</b>	Définitions			<b>197</b>
	<b>89</b>	Lexique			<b>198</b>
	<b>95</b>	Sigles			<b>198</b>
	<b>101</b>	Abréviations			<b>198</b>
	<b>107</b>				



# L'enseignement supérieur en région

- Alsace
- Aquitaine
- Auvergne
- Bourgogne
- Bretagne
- Centre
- Champagne-Ardenne
- Corse
- Franche-Comté
- Languedoc-Roussillon
- Limousin
- Lorraine
- Midi-Pyrénées
- Nord-Pas-de-Calais
- Basse-Normandie
- Haute-Normandie
- Pays de la Loire
- Picardie
- Poitou-Charentes
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Rhône-Alpes
- Île-de-France
- Départements d'outre-mer
- Collectivités d'outre-mer



## Comment lire les tableaux

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
XX -Département 1																	
Unité Urbaine 1	Les sources et champs de données de ces catégories sont précisés en p. 196.																
Unité Urbaine 2																	
Unité Urbaine 3	<p>Une unité urbaine, désignée en romain et en gras, est un ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres.</p> <p>Les autres communes, désignées en romain et en maigre, sont classées comme communes rurales.</p> <p>Les limites définies dans cette édition sont celles définies par INSEE en 2010 à partir des résultats du recensement 2007 de la population.</p>																
Commune 3-1																	
Commune 3-2																	
Unité Urbaine 4																	
Unité Urbaine 5																	
Commune rurale 6																	
Unité Urbaine 7																	
Unité Urbaine 8																	
Commune 8-1																	
Commune 8-2																	
Commune 8-3																	
Commune 8-4																	
Unité Urbaine 9*	<p>Une même unité urbaine peut s'étendre sur un ou plusieurs départements.</p> <p>Ces unités sont distinguées par un astérisque lorsque les unités de formation de celles-ci sont situées dans des communes de départements différents.</p>																
Commune 9-1																	
XX -Département 2																	
Unité Urbaine 10																	
Unité Urbaine 9*																	
Commune 9-2																	
Commune 9-3																	
Commune 9-4																	
Unité Urbaine 11																	
Unité Urbaine 12																	
Commune 12-1	<p>Lorsque des unités de formation existent sur plusieurs communes de l'unité urbaine, le détail communal par structure de formations est également présenté.</p>																
Commune 12-2																	
Commune 12-3																	
Unité Urbaine 13																	
Unité Urbaine 14																	
Unité Urbaine 15																	
Commune 15-1																	
Total régional																	



## Effectifs d'étudiants en 2011-2012 par région

régions	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles para-médicales et sociales *	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
Alsace	2 389	6 470	50 830				1 667			517	200	1 691	4 239	1 006	69 009	3 963	3 361
Aquitaine	3 033	11 982	71 281	2 056			1 720			8 387	281	2 163	7 021	1 361	109 285	5 374	4 174
Auvergne	1 312	5 193	31 487				1 211			1 966	1 224	722	2 825	497	46 437	2 730	2 154
Bourgogne	1 735	5 648	26 551	532			422		103	1 983	671	363	3 314	558	41 880	2 651	1 758
Bretagne	3 833	14 335	70 558				6 400	413	1 610	3 259	766	2 511	6 022	4 033	113 740	6 504	7 309
Centre	2 160	7 718	36 982				1 060			1 900	68	746	5 234	331	56 199	4 208	2 720
Champagne-Ardenne	1 120	5 408	20 865			2 432	616			5 292		339	2 644	398	39 114	3 046	2 363
Corse	87	522	3 732							97	130		402	69	5 039	405	26
Franche-Comté	950	4 689	19 629	12		2 697	838			476		216	2 469	304	32 280	2 506	2 999
Languedoc-Roussillon	2 430	11 205	68 930				1 721		177	3 678		1 743	5 007	2 073	96 964	3 822	2 710
Limousin	460	3 288	13 996				604			110		139	2 141	256	20 994	1 674	1 068
Lorraine	2 251	8 653		51 708			2 269			2 014	157	1 036	6 303	950	75 341	5 268	6 855
Midi-Pyrénées	3 707	11 320	73 796	49	3 559		7 043		2 804	5 070	133	1 630	4 645	4 101	117 857	6 383	9 571
Nord-Pas-de-Calais	5 249	19 125	95 841				6 681		6 189	7 895	377	3 013	11 446	2 263	158 079	7 415	9 274
Basse-Normandie	1 117	5 081	23 439				1 154			1 316	15	276	3 007	850	36 255	2 870	1 437
Haute-Normandie	1 340	6 119	31 040				3 729			5 138	59	873	3 840	1 102	53 240	4 089	4 127
Pays de la Loire	3 998	15 869	62 365				7 430		7 188	5 578	319	3 418	5 502	3 836	115 503	5 565	8 942
Picardie	1 143	6 207	22 757			3 955	2 505			1 352		207	4 491	723	43 340	2 913	5 097
Poitou-Charentes	1 150	5 616	30 333				1 678			3 784	253	532	3 047	302	46 695	2 967	2 026
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5 454	16 928	104 418	108			2 607		173	11 202	46	4 155	10 354	2 498	157 943	8 040	4 657
Rhône-Alpes	8 178	22 876	154 566	4 733			11 671	1 612	5 099	13 457	729	6 788	12 881	6 900	249 490	14 685	18 096
<b>Total province</b>	<b>53 096</b>	<b>194 252</b>	<b>1 013 396</b>	<b>59 198</b>	<b>3 559</b>	<b>9 084</b>	<b>63 026</b>	<b>2 025</b>	<b>23 343</b>	<b>84 471</b>	<b>5 428</b>	<b>32 561</b>	<b>106 834</b>	<b>34 411</b>	<b>1 684 684</b>	<b>97 078</b>	<b>100 724</b>
Île-de-France	26 013	43 863	362 678	31 507			25 756	2 787	5 107	41 977	3 660	34 419	27 664	20 161	625 592	17 761	30 094
<b>Total métropole</b>	<b>79 109</b>	<b>238 115</b>	<b>1 376 074</b>	<b>90 705</b>	<b>3 559</b>	<b>9 084</b>	<b>88 782</b>	<b>4 812</b>	<b>28 450</b>	<b>126 448</b>	<b>9 088</b>	<b>66 980</b>	<b>134 498</b>	<b>54 572</b>	<b>2 310 276</b>	<b>114 839</b>	<b>130 818</b>
Guadeloupe	382	1 896	6 047									31	630	127	9 113	139	
Guyane	53	454	2 034										152	27	2 720	167	
Martinique	344	2 057	4 629							98		102	527	184	7 941	99	
La Réunion	523	3 228	11 593							152		250	1 563	163	17 472	553	172
Mayotte		275													275		
<b>Total DOM</b>	<b>1 302</b>	<b>7 910</b>	<b>24 303</b>							<b>250</b>		<b>383</b>	<b>2 872</b>	<b>501</b>	<b>37 521</b>	<b>958</b>	<b>172</b>
Total France hors COM	80 411	246 025	1 400 377	90 705	3 559	9 084	88 782	4 812	28 450	126 698	9 088	67 363	137 370	55 073	2 347 797	115 797	130 990
Collectivités d'outre-mer	202	1 771	5 371						220	96				207	7 867		
<b>Total France entière</b>	<b>80 613</b>	<b>247 796</b>	<b>1 405 748</b>	<b>90 705</b>	<b>3 559</b>	<b>9 084</b>	<b>88 782</b>	<b>4 812</b>	<b>28 670</b>	<b>126 794</b>	<b>9 088</b>	<b>67 363</b>	<b>137 370</b>	<b>55 280</b>	<b>2 355 664</b>	<b>115 797</b>	<b>130 990</b>
Étranger			10												10		
<b>Total général</b>	<b>80 613</b>	<b>247 796</b>	<b>1 405 758</b>	<b>90 705</b>	<b>3 559</b>	<b>9 084</b>	<b>88 782</b>	<b>4 812</b>	<b>28 670</b>	<b>126 794</b>	<b>9 088</b>	<b>67 363</b>	<b>137 370</b>	<b>55 280</b>	<b>2 355 674</b>	<b>115 797</b>	<b>130 990</b>

\* effectifs de l'année 2010-2011



# LIMOUSIN

## Enseignement supérieur

20 994 étudiants inscrits en 2011-2012, accueillis dans 18 sites d'enseignement supérieur dont 5 sites ayant une ou plusieurs implantations d'établissements publics sous tutelle du MESR. Parmi les étudiants, 89,9 % sont inscrits dans le secteur public.

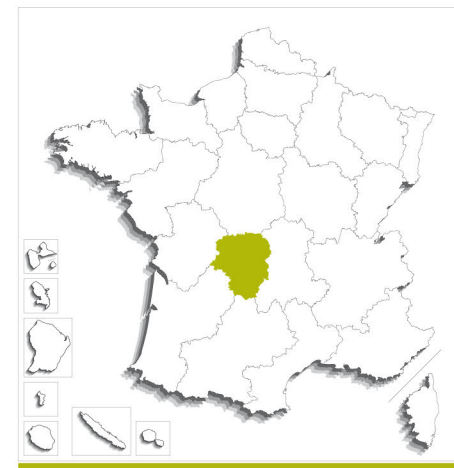
### évolution du nombre d'étudiants

	2006	2011	
Limousin	21 871	20 994	- 4,0 %
France métro + DOM	2 253 999	2 347 797	+ 4,2 %
poids de la région	1,0 %	0,9 %	

### bacheliers - session 2011

	effectifs de bacheliers				évolution depuis 2006	taux de réussite au bac	bacheliers en proportion dans une génération*	taux d'inscription des bacheliers dans l'ens. sup.**
	généraux	technologiques	professionnels	ensemble				
Limousin	2 671	1 407	1 543	5 621	+ 2,1 %	86,7 %	69,7 %	72,5 %
France métro + DOM	283 720	129 407	156 063	569 190	+ 8,6 %	85,7 %	71,6 %	71,9 %

\* hors Mayotte \*\* Taux calculé pour les étudiants dont on connaît la région d'obtention du baccalauréat. Le taux national ainsi obtenu (numérateur et dénominateur calculés sur un même champ) permet les comparaisons entre régions mais il est plus faible (71,9 %) que le taux national réel calculé sans tenir compte de la région d'obtention du baccalauréat (74,6 %).



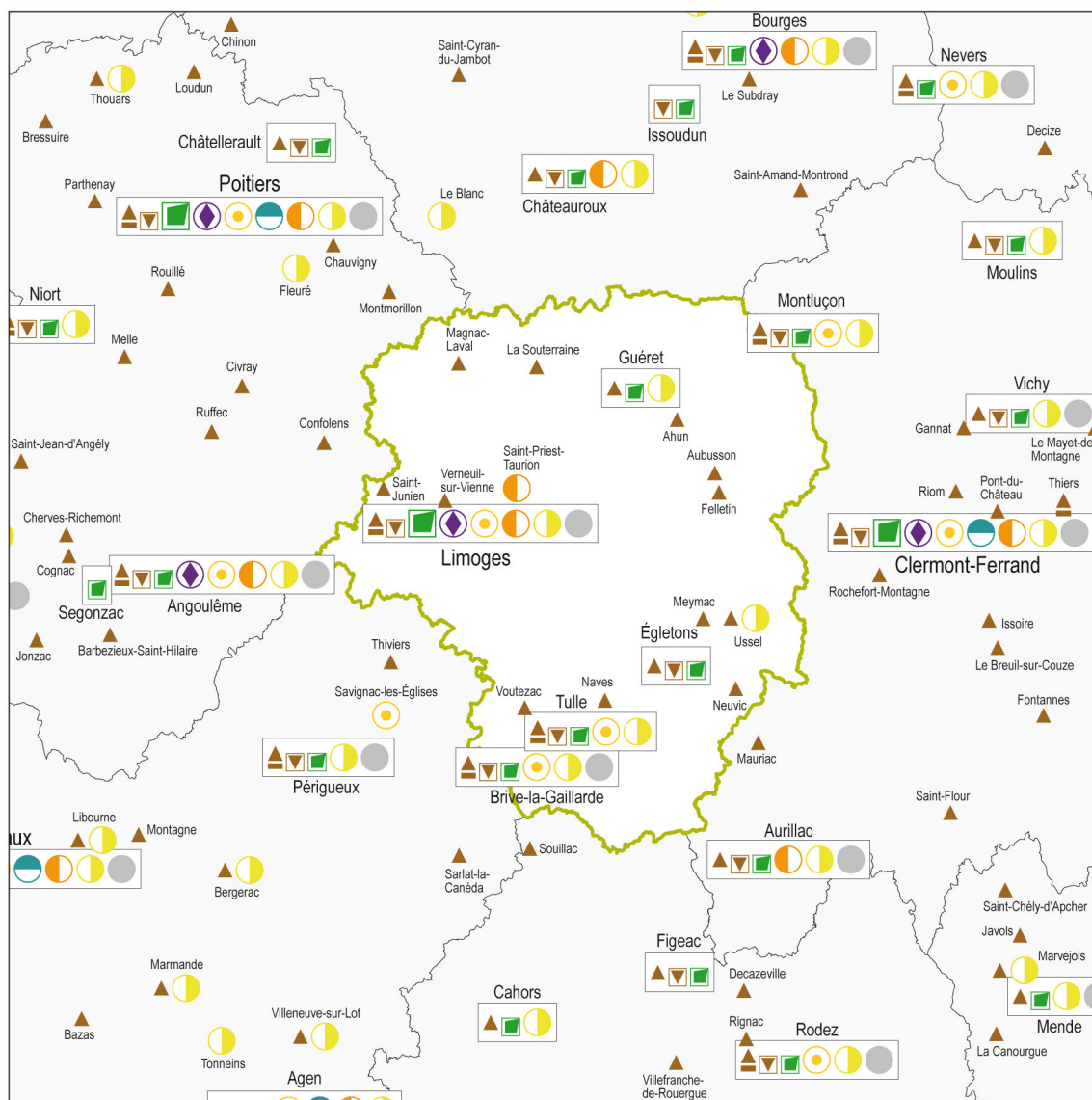
## Population

### population sans doubles comptes

742 771	habitants en 2010, soit
1,1 %	de la population de la France *
44	habitants au km <sup>2</sup>

\* métropole + DOM (hors Mayotte)

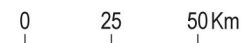
## Filières de l'enseignement supérieur en 2011-2012



### Types de filières par unité urbaine

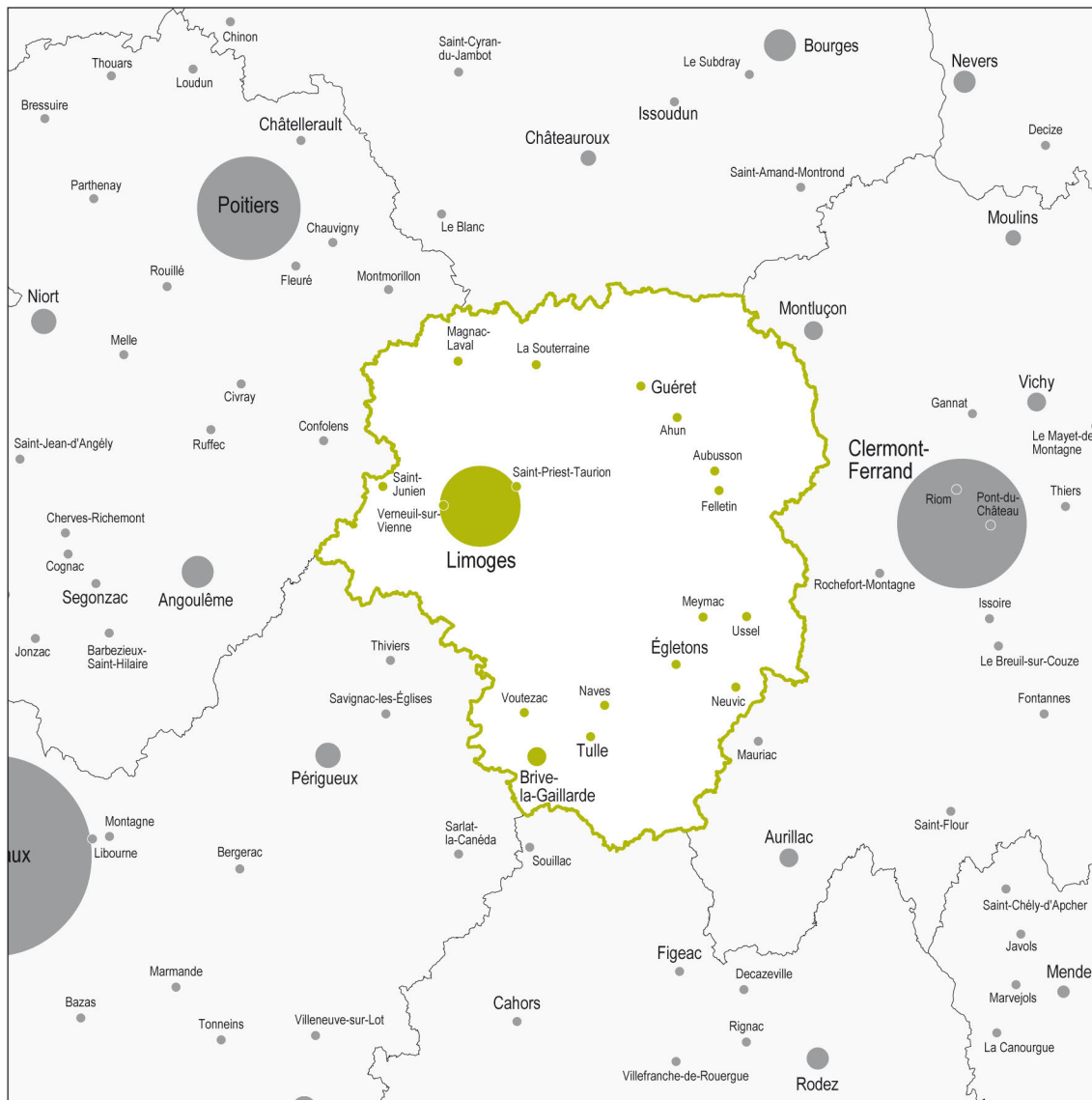
- ▲ Sections de techniciens supérieurs - STS
- Classes préparatoires aux grandes écoles - CPGE
- ▼ Instituts universitaires de technologie - IUT
- Sièges d'universités
- Sites secondaires d'universités
- Sièges de grands établissements
- Sites secondaires de grands établissements
- Siège de l'institut national polytechnique - INP
- Sièges d'universités de technologie - UT
- Sites secondaires d'universités de technologie - UT
- Siège de l'institut national polytechnique - INP
- Sièges d'Écoles normales supérieures - ENS
- Sites secondaires d'Écoles normales supérieures - ENS
- Établissements universitaires privés
- Écoles de commerce, gestion et comptabilité
- Écoles juridiques et administratives
- Écoles supérieures d'art et de culture
- Écoles paramédicales et sociales
- Autres écoles
- Universités étrangères

Le cartouche blanc indique les unités urbaines dont au moins un établissement est sous tutelle du MESR

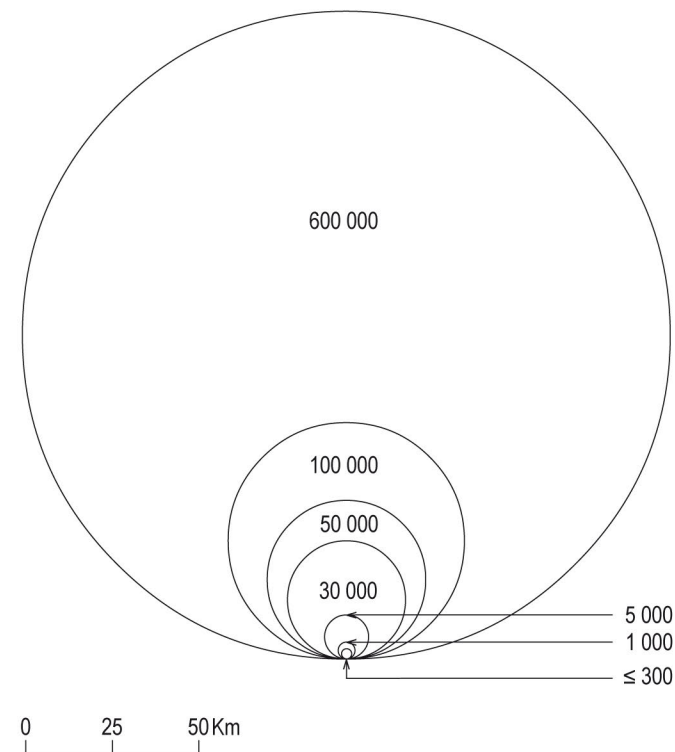


# Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2011-2012

# LIMOUSIN



Nombre d'étudiants inscrits par unité urbaine



## Effectifs d'étudiants inscrits dans les établissements sous tutelle du MESR et les formations d'ingénieurs en 2011-2012

### nombre d'étudiants inscrits par établissement et par unité urbaine

établissements par unité urbaine	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Limoges	8 847	4 565	584	1 674	464	2 623	13 996
Brive-la-Gaillarde	606			204			606
Égletons	276	68		218			344
Guéret	4	25					29
<b>Limoges</b>	<b>7 757</b>	<b>4 436</b>	<b>584</b>	<b>1 072</b>	<b>464</b>	<b>2 623</b>	<b>12 777</b>
Tulle	204	36		180			240
CNAM*		1 054			1 042		1 054
Limoges		31			31		31
ENSCI		203			199		203
Limoges		203			199		203

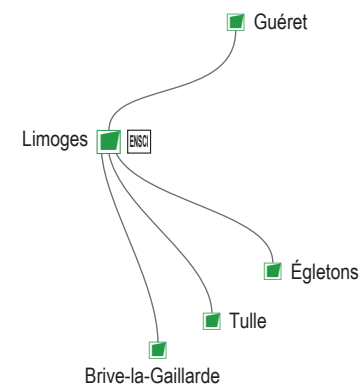
\* siège situé en dehors de la région

### nombre d'étudiants inscrits dans les établissements, par unité urbaine

implantations	effectifs par cycle			dont formations			total
	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	IUT	ingénieurs	santé	
Brive-la-Gaillarde	606			204			606
Égletons	276	68		218			344
Guéret	4	25					29
Limoges	7 757	4 670	584	1 072	694	2 623	13 011
Tulle	204	36		180			240
<b>Limousin</b>	<b>8 847</b>	<b>4 799</b>	<b>584</b>	<b>1 674</b>	<b>694</b>	<b>2 623</b>	<b>14 230</b>

### établissements : sites sièges et sites secondaires

Les sites d'implantation correspondent aux unités urbaines de l'INSEE (2010).



### nombre d'étudiants inscrits dans les formations d'ingénieurs, par unité urbaine

implantations	type d'établissements						total
	univ.	gd. étab. MESR	INP	UT	autres étab. MESR	étab. autres ministères privés	
Limoges		464			230	374	1 068
<b>Limousin</b>		<b>464</b>			<b>230</b>	<b>374</b>	<b>1 068</b>



## Effectifs d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur en 2011-2012

# LIMOUSIN

implantations	CPGE	STS et assimilés	universités	grands établissements MESR	institut national poly-technique	universités de technologie	autres formations d'ingénieurs	écoles normales supérieures	établissements d'enseignement universitaire privés	écoles de commerce gestion et comptabilité	écoles juridiques et administratives	écoles supérieures art et culture	écoles paramédicales et sociales	autres écoles de spécialités diverses	total enseignement supérieur	dont formations d'IUT	dont formations d'ingénieurs
<b>19 - Corrèze</b>	82	1 304	1 190							57			442	83	3 158	602	
<b>Brive-la-Gaillarde</b>	50	544	606							51			167	83	1 501	204	
<b>Égletons</b>		176	344												520	218	
<b>Meymac</b>		110													110		
<b>Naves</b>		49													49		
<b>Neuvic</b>		195													195		
<b>Tulle</b>	32	54	240							6			156		488	180	
<b>Ussel</b>		33											119		152		
<b>Voutezac</b>		143													143		
<b>23 - Creuse</b>		560	29										220		809		
<b>Ahun</b>		115													115		
<b>Aubusson</b>		34													34		
<b>Felletin</b>		140													140		
<b>Guéret</b>		145	29										220		394		
<b>La Souterraine</b>		126													126		
<b>87 - Haute-Vienne</b>	378	1 424	12 777				604			53		139	1 479	173	17 027	1 072	1 068
<b>Limoges</b>	378	1 234	12 777				604			53		123	1 479	173	16 821	1 072	1 068
<b>Isle</b>													479		479		
<b>Limoges</b>	378	1 234	12 777				604			53		123	1 000	173	16 342	1 072	1 068
<b>Magnac-Laval</b>		40													40		
<b>Saint-Junien</b>		40													40		
<b>Saint-Priest-Taurion</b>												16			16		
<b>Verneuil-sur-Vienne</b>		110													110		
<b>Limousin</b>	460	3 288	13 996				604			110		139	2 141	256	20 994	1 674	1 068





# Annexes

- Définitions
- Lexique
- Sigles
- Abréviations

## Définitions

	sources	champs des données
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves inscrits en CPGE dans les établissements publics ou privés du MEN ou des autres ministères.
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	DEPP : système d'information SCOLARITE Ministère en charge de l'Agriculture et de la pêche	Élèves en formations post-baccalauréat assimilées aux STS (STS, DMA, DCESF, classes de mise à niveau au BTS), dans les établissements publics et privés du MEN ou des autres ministères.
Universités	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales en universités y compris la formation continue diplômante, par alternance, diplômes universitaires, DUT, DAEU, enseignement à distance et formations d'ingénieurs.
Grands établissements MESR	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales (y compris la formation continue diplômante) dans 15 grands établissements sous tutelle du MESR soit Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine et l'Université de Lorraine.
Institut national polytechnique (INP)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales à l'INP de Toulouse, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Universités de technologie (UT)	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les UT de Belfort-Montbéliard, Compiègne et Troyes, y compris la formation continue diplômante et les formations d'ingénieurs.
Autres formations d'ingénieurs	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations d'ingénieurs de 17 écoles d'ingénieurs rattachées à une université (L. 719-10), des écoles publiques sous tutelle du MESR (Écoles centrales hors Paris, INSA et autres) ou sous tutelle des autres ministères, ou dans les formations d'ingénieurs des écoles d'ingénieurs privées.
Écoles normales supérieures (ENS)	SIES : système d'information SISE	Toutes formations de ces écoles.
Établissements d'enseignement universitaire privés	SIES : système d'information SISE	Effectifs des formations préparant aux diplômes nationaux et autres diplômes délivrés par ces établissements.
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	SIES : enquête n°26 et SISE	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles (formations principales, cycles préparatoires, spécialisations, master et MBA).
Écoles juridiques et administratives	SIES : enquête n°26	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles.
Écoles supérieures art et culture	SIES : enquête n°48	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles, y compris les écoles supérieures d'architecture, de journalisme et de communication.
Écoles paramédicales et sociales	Ministère en charge de la Santé	Toutes formations d'enseignement supérieur de ces écoles. Données provisoires, données de 2010-2011 reconduites en 2011-2012.
Autres écoles de spécialités diverses	DEPP : système d'information SCOLARITE SIES : enquête n°18 SIES : enquête n°26 Ministère de l'Économie et des Finances	Toutes autres formations d'enseignement supérieur.
Formations d'IUT	SIES : système d'information SISE	Inscriptions principales dans les formations de DUT, post-DUT ou DNTS.

## Lexique

	définitions
Premier, deuxième et troisième cycle	Dans le cadre de l'harmonisation des cursus d'enseignement supérieur européens, le déroulement des études supérieures est organisé en cycles. Le nombre, la nature et la durée des cycles peuvent varier en fonction des études dispensées. Au cours de chaque cycle sont délivrés des diplômes nationaux ou des diplômes d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences ou les éléments de qualification professionnelle acquis. Les grades de licence, de master et de doctorat sont conférés respectivement à l'issue du premier, du deuxième et du troisième cycle (article L. 612-1 du code de l'éducation).
Bacheliers en proportion dans une génération	Proportion de bacheliers d'une génération fictive d'individus qui auraient, à chaque âge, les taux de candidature et de réussite observés l'année considérée.
Commune rurale	Commune n'appartenant à aucune unité urbaine.
Commune urbaine	Commune appartenant à une unité urbaine.
Établissement public sous tutelle du MESR	Université, Université de technologie, Institut national polytechnique, Grand établissement du MESR, École d'ingénieur publique sous tutelle du MESR.
Formations d'ingénieurs	Formations d'ingénieurs classiques, nouvelles formations d'ingénieurs et formations d'ingénieurs spécialisées donnant lieu à délivrance d'un diplôme d'ingénieur reconnu par la commission des titres d'ingénieurs.
Formations d'ingénieurs universitaires	Formations d'ingénieurs délivrées en universités : formations classiques, de spécialisation, ou en partenariat (ex. NFI), y compris la formation continue diplômante, par alternance et enseignement à distance.
Grands établissements MESR	Ensemble de 15 Grands établissements sous tutelle du MESR : Agrosup Dijon, l'École centrale des arts et manufactures, l'École des hautes études en sciences sociales, l'École nationale des chartes, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, l'École pratique des hautes études, l'Institut d'études politiques de Paris, l'Institut national des langues et civilisations orientales, l'Institut de physique du globe, l'Institut polytechnique de Bordeaux, l'Institut polytechnique de Grenoble, le Muséum national d'histoire naturelle, l'Observatoire de Paris, Paris Dauphine, l'Université de Lorraine.
Population	Le concept de population municipale correspond désormais à la notion de population utilisée usuellement en statistique. En effet, elle ne comporte pas de doubles comptes : chaque personne vivant en France est comptée une fois et une seule. La population municipale comprend les personnes ayant leur résidence habituelle (au sens du décret 2003-485) sur le territoire de la commune, dans un logement ou une communauté, les personnes détenues dans les établissements pénitentiaires de la commune, les personnes sans-abri recensées sur le territoire de la commune et les personnes résidant habituellement dans une habitation mobile recensée sur le territoire de la commune. La population municipale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations municipales des communes qui le composent.
Secret statistique	Certains établissements d'enseignement supérieur demandent que leurs données statistiques ne soient pas diffusées. Les données de certains croisements ne peuvent être fournies : les lignes qui concernent moins de 3 établissements dont au moins un a demandé la non diffusion de ses données ou dont les données non diffusables correspondent à plus de 85% des effectifs d'une ligne. Afin de préserver le secret statistique, certains croisements sont neutralisés (réserve). Les valeurs s et r permettent respectivement d'identifier les données soumises au secret ou en réserve.
Site d'enseignement supérieur	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'enseignement supérieur, quel que soit l'établissement (université, lycée, école, faculté privée...) ou la nature de la formation (universitaire ou non).
Site d'enseignement supérieur MESR	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESR.
Site siège	Unité urbaine ou commune rurale abritant le siège d'un établissement public sous tutelle du MESR.
Site secondaire	Unité urbaine ou commune rurale dans laquelle au moins un étudiant est inscrit dans une formation d'un établissement public sous tutelle du MESR hors du site siège.
Taux d'inscription des bacheliers dans l'enseignement supérieur	Rapport entre le nombre d'inscriptions de bacheliers de l'année dans l'enseignement supérieur de l'académie et le nombre de bacheliers de l'année, selon l'académie de scolarisation en terminale.
Taux de réussite au baccalauréat	Rapport entre le nombre d'admis au baccalauréat et le nombre de candidats présents. Est considéré comme présent à l'examen tout candidat ayant participé à au moins une épreuve.
Unité urbaine	Ensemble de communes abritant au moins 2 000 habitants dont aucune habitation n'est séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Zonage établi à partir du recensement de la population par l'INSEE en 2010.
Universités	Ensemble des 75 universités publiques y compris le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) d'Albi.

## Sigles

BTS	Brevet de technicien supérieur
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
COM	Collectivités d'outre-mer
CPGE	Classe préparatoire aux grandes écoles
CUFR	Centre universitaire de formation et recherche
DEPP	Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance
DGESIP	Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle
DGRI	Direction générale pour la recherche et l'innovation
DMA	Diplôme des métiers d'art
DNTS	Diplôme national de technologie spécialisée
DOM	Départements d'outre-mer
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EC	École centrale
EHESS	École des hautes études en sciences sociales
ENC	École nationale des chartes
ENI	École nationale d'ingénieurs
ENS	École normale supérieure
ENSAM	École nationale supérieure des arts et métiers
ENSI	École nationale supérieure d'ingénieurs
ENS2M	École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques
ENSAIT	École nationale supérieure des arts et industries textiles
ENSCI	École nationale supérieure de céramique industrielle
ENSEA	École nationale supérieure de l'électronique et de ses applications
ENSIIE	École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise
ENSMA	École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique
ENSSIB	École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques
EPHE	École pratique des hautes études
IEP	Institut d'études politiques
IFMA	Institut français de mécanique avancée
INALCO	Institut national des langues et civilisations orientales
INP	Institut national polytechnique
INSA	Institut national des sciences appliquées

INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
IP	Institut polytechnique
IPG	Institut de physique du globe
IUT	Institut universitaire de technologie
MEN	Ministère de l'Éducation nationale
MESR	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
ND	Non disponible
NFI	Nouvelle formation d'ingénieur
PACA	Provence – Alpes-Côte-d'Azur
PRES	Pôle de recherche et d'enseignement supérieur
SIES	Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques
SISE	Système d'information sur le suivi des étudiants
STS	Section de techniciens supérieurs
UT	Université de technologie

## Abréviations

adm.	administratives
archit.	architecture
ass.	assimilés
éc.	écoles
ens.	enseignement
form.	formations
ing.	ingénieurs
métro.	métropolitaine
min.	ministères
soc.	sociales
sup.	supérieur
univ.	université ou universitaire

- **L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France**

L'état de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en France constitue un état des lieux annuel et chiffré du système français, de ses évolutions, des moyens qu'il met en oeuvre et de ses résultats, en le situant, chaque fois que les données le permettent, au niveau international. Chacune des 45 fiches présente sur une double page au moyen de graphiques, de tableaux et de commentaires, les dernières données de synthèse disponibles sur chaque sujet.



- **Vous recherchez une information statistique**

Demandes téléphoniques ou écrites

Centre de documentation

61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Téléphone 01 55 55 73 58

Courriel [depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

- **Vous désirez consulter les publications du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou du ministère de l'Éducation nationale**

Internet [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

- **Vous désirez obtenir des publications du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ou du ministère de l'Éducation nationale**

Catalogues, achats, abonnements

DEPP Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot 75732 Paris Cedex 15

Vente 01 55 55 72 04

## ATLAS RÉGIONAL

Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
DGESIP/DGRI-SIES Sous-direction des systèmes  
d'information et études statistiques

1, rue Descartes – 75231 Paris CEDEX 05

DEPP/Département de la valorisation et de l'édition

61-65, rue Dutot – 75232 Paris CEDEX 15

[www.enseignementsup-recherche.gouv.fr](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr)

[atlas.regional@education.gouv.fr](mailto:atlas.regional@education.gouv.fr)

Prix 15 euros

Depp 005 13 362

ISSN 1625-6247

Dépot légal

1<sup>er</sup> trimestre 2013

ISBN 978-2-11-099378-6



9 782110 993786



Ministère de l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche  
1, rue Descartes  
75231 Paris cedex 05